

Autoviza® intègre les Zones à Faibles Émissions (ZFE) en temps réel dans ses rapports

Dès le 1^{er} janvier 2025, la France va dessiner une nouvelle cartographie des Zones à Faibles Émissions (ZFE) et mettre en place de nouvelles restrictions de circulation pour les Crit'Air 3 notamment à Paris et à Lyon. Pourtant, certaines métropoles comme Marseille et Rouen bénéficieront d'un assouplissement.

Dans ce contexte de réglementation à géométrie variable, où chaque territoire définit son propre calendrier et ses modalités d'application, Autoviza® leader français du rapport historique de véhicules d'occasion, enrichit ses rapports de la visualisation interactive et en temps réel des Zones à Faibles Émissions (ZFE).

 **Zones à faible émission (ZFE)**

Les Zones à Faibles Émissions (ZFE) restreignent progressivement la circulation des véhicules les plus polluants selon leur vignette Crit'Air. Leur objectif est de rajeunir le parc automobile, réduire les émissions de polluants liées au trafic, limiter l'exposition à la pollution et promouvoir de nouvelles mobilités. La création des ZFE a été rendue obligatoire par la Loi d'orientation des mobilités de 2019.

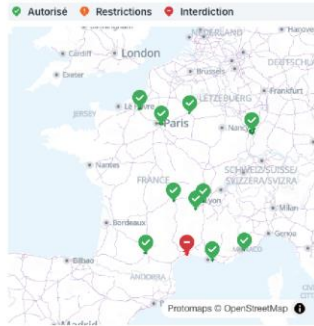
Crit'Air de ce véhicule (CITROEN C3)

 **Crit'Air 3**
Véhicule ESSENCE Immatriculé en 2003

Cliquez sur une zone ZFE sur la carte pour connaître les restrictions applicables à ce véhicule.

Pour ce véhicule :

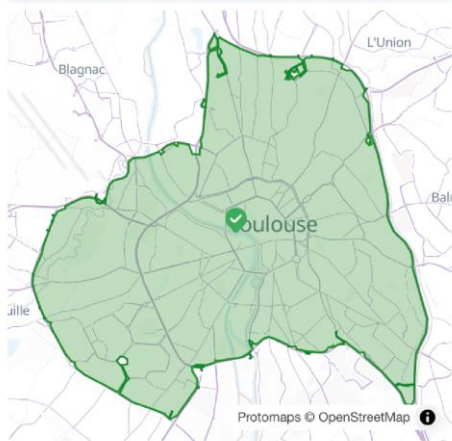
 Autorisé  Restrictions  Interdiction



Données issues de la Base Nationale Consolidée des Zones à Faibles Émissions, disponible sur transport.data.gouv.fr, mise à jour le 03/12/2024.

Pour ce véhicule :

 Autorisé  Restrictions  Interdiction



Protomaps © OpenStreetMap

Grâce à cette nouvelle fonctionnalité, les acheteurs peuvent désormais vérifier instantanément, directement depuis les annonces des véhicules d'occasion sur les principaux sites d'annonces partenaires d'Autoviza® ([Autosphère](#), [La Centrale](#) et [Leboncoin](#)), si le véhicule qui les intéresse est autorisé à circuler dans les différentes ZFE de France.

Une fonctionnalité essentielle puisque 42 zones seront désormais concernées par les ZFE et plus de 8 millions de véhicules **Crit'Air 3** en seront bannis.

Cette nouvelle application illustre la raison d'être d'Autoviza® : renforcer la transparence dans le parcours d'achat des véhicules d'occasion.

A propos d'Autoviza®

Autoviza® est le leader français du rapport d'historique de véhicules d'occasion, avec plus de 500 000 rapports produits chaque mois. www.autoviza.fr

Autoviza® est une marque déposée de New General Company, société spécialisée dans le traitement interactif des données automobiles. www.ngc-data.fr